



<p style="text-align: center;"><b>Compte-rendu du Conseil d'administration du 20 février 2022</b></p>
---

**Participants :** Gaëlle Bouché, Gwendoline Charpentier, Elisabeth Girodengo, Evelyne Prigent, Patrick Berthet, Jean-Paul Bouché, Bernard Clavaud, Thomas Rainasse

Denis Leleu (Musik'Art) assistait également au CA :

## 1. Point financier :

La trésorerie de l'association sur son compte courant est d'environ 3250€, dont 1700€ à rembourser à un membre. (*post CA : le remboursement peut-être différé*). Cela permet de régler les premières dépenses de l'édition 2022 ( la freelance pour la communication, notamment).

En réponse à une question de Patrick sur les nouveaux adhérents à l'association, il est précisé qu'ils sont au nombre de 3 : les 2 amis de Patrick et le père de Julie. A ce stade, nous n'avons aucun adhérent de St Léonard.

Les adhésions peuvent se faire en ligne avec une CB.

Patrick signale que ses amis regrettent de n'avoir aucune information sur l'association et les décisions qu'elle prend pour le festival. Jean-Paul propose de réactiver « l'Espace Membres » qui était en sommeil depuis 2020 (*Post CA : action faite le 23/2 plus un mail envoyé à tous les adhérents de 2 dernières années le 24/2*). A court terme, cette solution couvre la demande.

Communication : la communication sur nos événements est insuffisante selon Patrick, par exemple pour le fête de musique. Effectivement, nous ne mettons des affiches que très localement pour cet événement (relayé malgré tout sur la page facebook).

Pour le festival, Patrick propose d'augmenter notre visibilité en mettant en place un partenariat avec la FNAC, comme il l'avait pour le festival qu'il a organisé.

Calendrier des demandes de subvention (complété depuis le CA) :

## 2. Points sur les demandes de subventions et partenariats

Nicolas Constanty a fourni une liste de 6 contacts intéressés à devenir partenaires en 2022, en plus de sa propre société (Limoges Enchères)

Elisabeth a eu une réponse négative de Legrand. Elle a un rendez-vous avec Toyota Limoges le 3 mars.

Jean-Paul relancera également la société Jerry and Co avec laquelle nous avons eu des contacts pour l'édition 2019 ... qui n'a pas eu lieu.

Les demandes de subvention se poursuivent :

Commune de St Léonard	18/2, fait
Sacem	22/2, fait
Conseil régional NA	28/2, à finaliser
Conseil départemental 87	10/3, à finaliser

Demande de subvention pour le concert à l'automne (Sardent, 15/10 ?)

Conseil départemental 23	fait le 4/2
Communauté de communes CSO	fait en décembre

Dans l'impossibilité de faire une plaquette en raison de l'existence celle des Médiévales/fête de viande, Patrick lance l'idée de faire un petit dépliant avec la programmation et des publicités des commerçants. Possibilité d'avoir la liste de commerçants de St Léonard ? L'association des commerçants ne nous l'a pas encore transmise. (*Post CA : nous l'avons reçue et elle a été diffusée*)

### **3. Point sur les échanges avec Saint Léonard de Noblat:**

Pas de nouveaux contacts. Jean-Paul a sollicité un rendez-vous avec le responsable des services techniques, en attente de proposition mais sans doute la semaine du 7 au 11 mars. Le sujet est prioritaire car il y a beaucoup de sujets à voir, comme l'utilisation des toilettes publiques sur la place de la Libération, l'utilisation du kiosque comme « 2 scène », la nature et la durée des travaux entrepris sur la place, la mise à disposition de matériel par la commune (simple prêt, dépôt, installation ?), la question des locaux « en dur » ...

### **4. Edition 2022 :**

Communication :

Alicia Mazzini travaillera avec nous sur les visuels et les réseaux sociaux entre février et le festival.

Programmation :

La soirée du vendredi 29 juillet est confirmée avec les groupes Madam (de Toulouse), Laura Cox qui serait tête d'affiche et Ladies Ballbreaker.

Pour le samedi 30, le seul groupe dont nous soyons sûr est Sinsémilia, mais le cachet est un peu élevé (15k€) et pas de possibilité de négociation, pour le moment. Hoshi envisagée un moment n'est plus disponible le 30. D'autres options sont possibles comme « Lily Wood and The Prick », 16k€ (n'a pas encore été négocié). Avec ces niveaux, on sortirait assez nettement de l'enveloppe prévue pour le budget artistique (voir budget prévisionnel).

Nous aurons deux groupes locaux sur la grande scène Forever Madame et Phoam. Idéalement, un autre groupe serait nécessaire pour la fin de soirée : Iphaze, Jagas, ...

Pour les groupes locaux sur la petite scène, le choix se fera avec Musik'Art. Chacun mettra les groupes proposé sur la page Orga TdZ.

On prévoit : 2 groupes le vendredi et 2 groupes le samedi. Ils seront rémunérés 300€ chacun soit une enveloppe totale de 1200€. Il y aura 2 lieux pour leurs prestations : la halle en centre-ville et le kiosque sur le site. Un concert chaque jour dans la halle, vers 18h/18h30 le vendredi et 17h/17h30 le samedi, chaque jour juste avant l'ouverture du site, puis des concerts dans le kiosque pendant les interplateaux (horaires à préciser).

Après discussion, il est décidé qu'il n'y aura pas de zone gratuite sur le site place de la Libération ce qui simplifie l'aménagement. L'accès sera possible uniquement aux titulaires de billets. Les seuls concerts gratuits seront ceux de la halle.

Aménagement de la place et technique :

Les échanges sur les différents aménagements possibles de la place convergent vers une solution scène orientée vers le cimetière (moins d'habitations dans cette en direction) et un accès principal par l'arrière à dans la direction du parking Principal. Les personnes venant à pied du côté centre-ville devront emprunter le chemin de la Grande Ecurie dans lequel la circulation sera limitée aux riverains.

Un premier devis est attendu de Blackline.

### **5. Fixation de la date du prochain CA :**

Musik'Art nous a proposé de faire notre prochain CA à l'Escalier juste après le leur. Il aura donc lieu

**Prochaine réunion du CA le samedi 19 mars à 15h30 (décalé de 30 mn)  
A l'Escalier et par Skype**